



Amélioration progressive sur le front de l'emploi

Au 2^e trimestre 2016, l'emploi salarié continue de progresser. En glissement annuel, il augmente de 2,7 % contre 0,8 % au niveau national. Il croît plus rapidement en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse.

Le marché du travail insulaire s'améliore. Fin juin, la Corse compte 21 960 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, soit une baisse de 1,9 % sur un an, contrairement au niveau national où la hausse se poursuit. C'est la 1^{ère} baisse annuelle enregistrée dans la région depuis septembre 2008. Au 2^e trimestre, le taux de chômage recule à nouveau (10,5 %). Il est de 0,9 point supérieur à la moyenne française. Il situe toujours la Corse au 4^e rang des régions où le chômage est le plus élevé de métropole. La Haute-Corse enregistre un taux de chômage supérieur de 1,6 point à celui de la Corse-du-Sud (11,3 % contre 9,7 %).

Par ailleurs, en lien avec des permis d'envergure fin 2015, les autorisations de construire progressent de 98,5 % sur un an. Les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs demeurent orientées à la hausse.

Enfin, les transports de passagers progressent légèrement, alors que le fret enregistre une nouvelle baisse sur un an. Parallèlement, la fréquentation des hôtels croît par rapport au 2^e trimestre 2015, grâce à la clientèle étrangère. La fréquentation dans les campings augmente sur le trimestre du fait d'un mois de juin favorable.

Antonin Bretel, Insee

Rédaction achevée le 20 octobre 2016

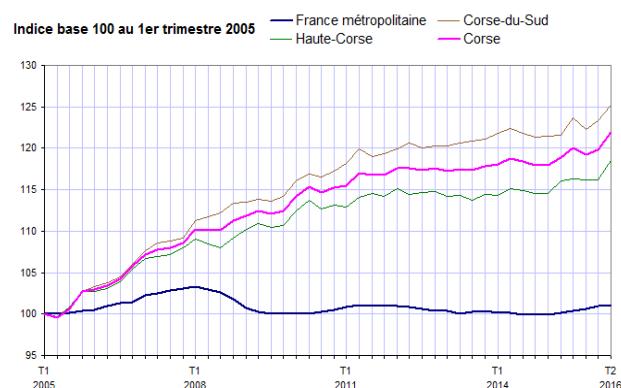
L'emploi régional confirme sa progression sur un an

Au 2^e trimestre 2016, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands progresse par rapport au 2^e trimestre 2015 (+2,7 %). Cette évolution est plus élevée qu'au niveau national (+0,8 %).

Au niveau des départements, l'emploi croît plus rapidement en Corse-du-Sud (+3,0 %) qu'en Haute-Corse (+2,4 %) (figure 1).

L'emploi régional continue de baisser dans la construction : -2,7 % sur un an. Néanmoins, sur le trimestre l'emploi se stabilise dans ce secteur. En revanche, il progresse à nouveau dans le tertiaire marchand hors intérim (+4,2 %) (figure 2), et en particulier dans l'hébergement et restauration (+7,9 %).

1 Évolution de l'emploi salarié marchand

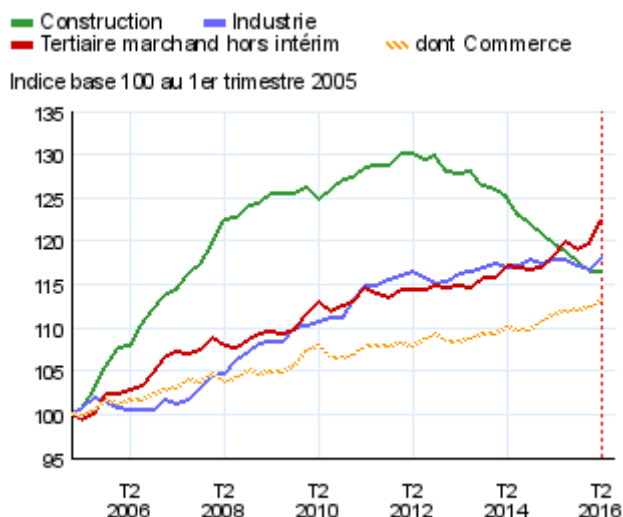


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Corse



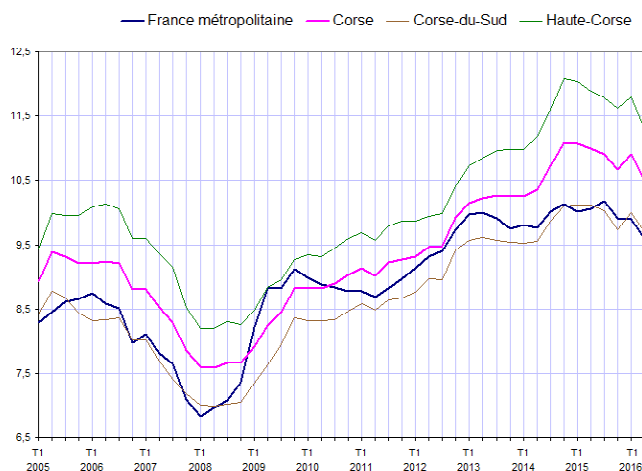
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs..

Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Au niveau départemental, sur un an, l'emploi dans la construction baisse une nouvelle fois plus vite en Corse-du-Sud (-3,0 %) qu'en Haute-Corse (-2,3 %). En revanche, l'emploi industriel augmente légèrement en Corse-du-Sud (+0,4 %) et en Haute-Corse (+0,3 %). Dans le tertiaire marchand, il progresse à nouveau de 4,7 % en Corse-du-Sud et de 3,7 % en Haute-Corse.

3 Taux de chômage



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés.

Le taux de chômage insulaire diminue à nouveau ce trimestre. Il s'établit à 10,5 % de la population active, perdant ainsi 0,6 point sur un an (figure 3). Il demeure toutefois supérieur au taux de la métropole de 0,9 point, situant toujours la Corse au 4^e rang des régions métropolitaines où il est le plus haut.

Au niveau départemental, le taux de chômage en Haute-Corse est de 1,6 point plus élevé qu'en Corse-du-Sud (11,3 % contre 9,7 %).

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi

En Corse, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, en données corrigées des variations saisonnières, est de 21 960 fin juin. Il diminue de 1,9 % sur un trimestre contre -0,4 % en moyenne nationale. Sur un an, le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi en catégories A, B et C recule de 1,9 % en Corse et enregistre une hausse de 0,9 % en France métropolitaine. La région connaît ainsi sa 1^{ère} baisse annuelle des demandeurs d'emploi depuis septembre 2008.

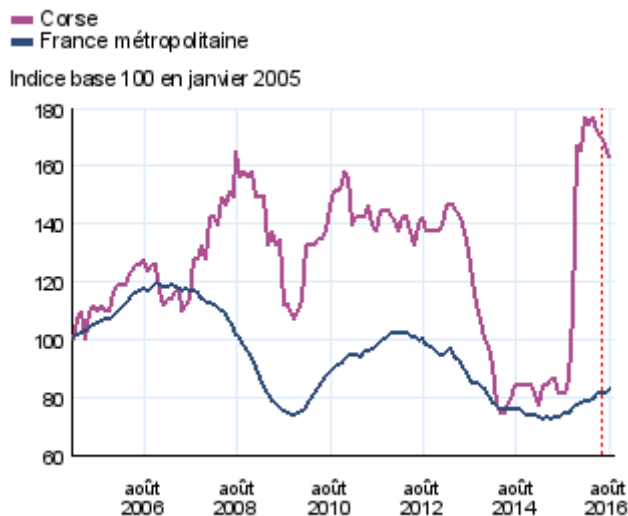
La baisse trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi insulaires touche toutes les classes d'âge. La diminution la moins marquée concerne les personnes de plus de 50 ans (-0,5 % par rapport au trimestre précédent). En évolution annuelle, le nombre d'inscrits de plus de 50 ans augmente de 3,0 % tandis que celui des moins de 25 ans est en recul de 4,9 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an est en nette diminution pendant ce trimestre (-5,1 %), comme sur l'année écoulée (-4,8 %).

Les autorisations de construire dynamiques depuis un an

En cumul annuel, le nombre de logements autorisés à la construction dans la région atteint 7 300 fin juin, soit une diminution 1,8 % sur le trimestre. Néanmoins sur un an l'augmentation est de 98,5 % contre 10,7 % au niveau national (figure 4). Cette hausse s'explique par d'importants programmes de construction de logements collectifs en Corse-du-Sud, fin 2015. Le nombre d'autorisations a retrouvé le niveau d'avant la crise.

4 Autorisations de construction de logements

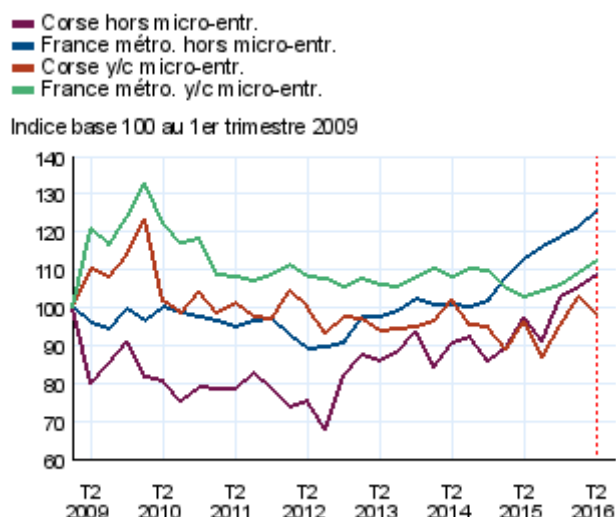


Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.

Source : SOeS, Sit@del2.

Les créations d'entreprises enregistrent une hausse modérée

5 Créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs sont corrigées des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime de micro-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

Au 2^e trimestre 2016, 616 entreprises hors micro-entrepreneurs ont été créées (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables) contre 599 au trimestre précédent, soit une hausse trimestrielle de 2,8 % contre 3,5 % en moyenne nationale (figure 5). Cette hausse modérée s'inscrit dans le prolongement de la tendance enregistrée au premier trimestre 2016.

En glissement annuel, le nombre global de créations, y compris micro-entrepreneurs, progresse de 1,9 % en Corse et de 9,4 % sur le continent. Après avoir augmenté au premier trimestre, les créations sous le régime du micro-entrepreneur enregistrent une baisse importante au 2^e trimestre 2016 en Corse (-15,2 %), alors qu'elles renouent avec la croissance au niveau national (+2,3 %).

Le nombre de défaillances en hausse sur un an

6 Défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 13 septembre 2016, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des douze derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben

En cumul annuel, par rapport au 2^e trimestre 2015, le nombre de défaillances d'entreprises est en hausse en Corse (+10,4 %) contrairement au niveau national (-3,5 %) (figure 6).

Recul du fret et légère progression du transport de passagers

Dans le transport de fret, le trafic total en tonnes diminue de 7,0 % par rapport au 2^e trimestre 2015 pour atteindre 522 500 tonnes au 2^e trimestre 2016 (figure 7). Cette baisse est essentiellement due à une forte diminution des entrées de marchandises (-7,9 %) et de gaz et d'hydrocarbures (-7,0 %). Seules les entrées de ciment sont en progression avec une hausse de 2,5 % sur un an.

7 Evolution du trafic de marchandises

	Variation (en %)	
	Trimestrielle	Annuelle
Roll (marchandises)	1,9 %	-7,9 %
Gaz et hydrocarbures	8,6 %	-7,0 %
Ciment	27,3 %	2,5 %
Ensemble	4,7 %	-7,0 %

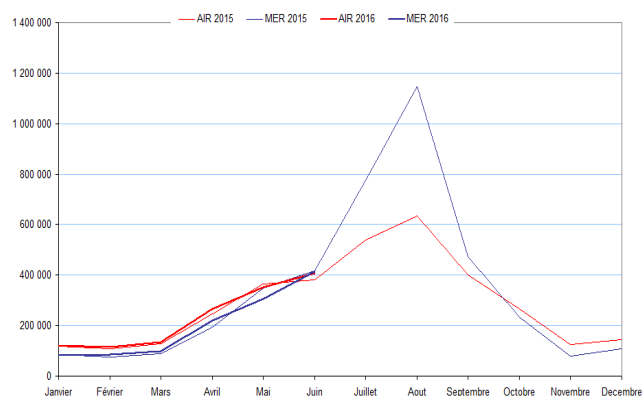
Note : données trimestrielles en tonnes. Les données du deuxième trimestre 2016 sont provisoires.

Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse.

L'activité dans les transports de passagers croît légèrement, de 0,6 % par rapport au 2^e trimestre 2015. En avril, le trafic augmente de 9,8 % tandis que le mois de mai recule de 7,5 % en raison notamment du hasard du calendrier, en effet les 1^{er} et 8 mai étaient des dimanches. Sur la période, c'est exclusivement le transport aérien qui explique la hausse avec une croissance de 3,5 % contre une baisse de 2,4 % dans le maritime (figure 8).

8 Évolution du trafic de passagers

passagers



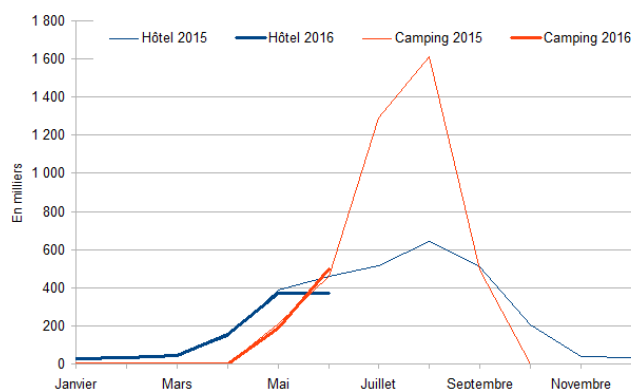
Note : nombre de passagers transportés au départ et à l'arrivée.

Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse

Croissance de la fréquentation des hôtels et campings

Dans l'hôtellerie, par rapport au 2^e trimestre 2015, le nombre de nuitées progresse de 1,1 % en Corse alors que le niveau national recule de 3,6 % (figure 9).

9 Nombre de nuitées dans les hôtels et les campings de Corse



Source : Insee ; DGE, partenaires régionaux

Cette progression est essentiellement portée par la clientèle étrangère en augmentation de 10,1 % entre le 2^e trimestre 2015 et le 2^e trimestre 2016. Cette clientèle représente 25 % des nuitées hôtelières sur la période.

Dans les campings, la fréquentation augmente de 2,5 % sur un an. Cette hausse est exclusivement due au mois de juin (+ 8,3 %). En effet, le mois de mai enregistre une baisse de 21 000 nuitées du fait d'un calendrier sans longs week-end.

Contexte national – L'activité à calé au printemps

L'économie française a calé au deuxième trimestre (- 0,1 % après + 0,7 %), ralentissant plus fortement que prévu en juin, avec notamment un repli des dépenses de services et des exportations anémiques.

En revanche, l'emploi marchand a continué de progresser solidement (+ 30 000) et le taux de chômage a reculé de 0,3 point à 9,9 %.

Au second semestre, la hausse des exportations progresserait plus en phase avec la demande adressée, et la production manufacturière rebondirait, notamment dans les branches affectées par les grèves au printemps. Au total, en 2016, la croissance s'élèverait à + 1,3 %, un rythme comparable à celui de 2015 (+ 1,2 %). L'emploi total progresserait de 165 000, et le taux de chômage baisserait encore un peu, à 9,8 % en fin d'année.

Contexte international – La conjoncture européenne résiste aux incertitudes politiques

L'activité dans les économies avancées a déçu au deuxième trimestre 2016, notamment aux États-Unis, et le commerce mondial n'a que faiblement rebondi. Dans la zone euro, la croissance est restée solide, notamment en Allemagne et en Espagne. Au second semestre, le climat des affaires se redresse timidement dans les économies émergentes et l'activité reprendrait un peu d'élan.

De même l'activité américaine accélérerait à la faveur d'une reprise de l'investissement productif. En revanche, le vote pro-Brexit provoquerait un net ralentissement de l'activité outre-Manche via celui des dépenses d'investissements. Dans la zone euro, malgré la hausse des incertitudes politiques cet été, le climat des affaires résiste et l'activité progresserait de nouveau solidement. Principalement, la consommation privée resterait portée par un emploi et des salaires dynamiques, notamment en Allemagne, alors que l'inflation resterait contenue.

Insee Corse
Résidence du Cardo Rue des
Magnolias- CS 70907
20700 Ajaccio Cedex
Directeur de la publication :
Alain Tempier
Rédactrice en chef :
Angela Tirroli,

ISSN : 2105-1151
@Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Note de conjoncture nationale d'octobre 2016 « La conjoncture européenne résiste aux incertitudes politiques » www.insee.fr/fr rubrique **Thèmes/conjoncture/analyse de la conjoncture**



ENDETTEMENT ET RECOURS AUX SERVICES BANCAIRES EN CORSE

Ce trimestre, l'épargne des ménages poursuit sa tendance à la baisse. Parmi les supports d'épargne, les plans d'épargne logement restent en collecte. Côté crédits, la dette des particuliers, principalement à travers le crédit à l'habitat, continue de progresser tandis que côté entreprise, la progression de l'encours notamment sur l'investissement s'est ralentie.

Lena Serdjanian, Corsica Statistica

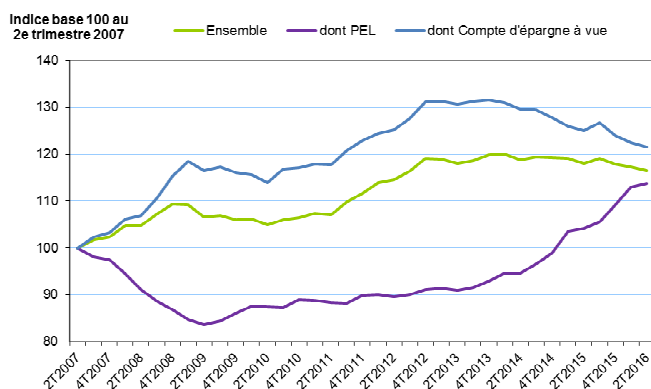
Ménages : des taux d'intérêt bas qui favorisent le recours aux crédits mais freinent toujours l'épargne des particuliers

Au 2^e trimestre 2016, les placements bancaires des particuliers continuent de diminuer. Ainsi, à la fin du mois de juin, l'encours se réduit de 1,4 % par rapport à l'année précédente, soit un recul de 39 millions d'euros.

Ce sont plus particulièrement les livrets d'épargne à vue tels que le livret A ou le livret de développement durable qui pâtissent de ce repli des versements, les taux de rémunération très bas se conjuguant à la fin d'une période d'engouement jusqu'à début 2013, suite au relèvement des plafonds. Parallèlement, les dépôts sur les comptes ordinaires créditeurs progressent très vivement (+ 9,8 % sur un an en juin 2016) malgré la quasi absence de rémunération. Toutefois, cette hausse ne permet pas de compenser la décollecte sur les livrets et l'encours sur l'ensemble des supports d'épargne à vue recule. En revanche, les plans d'épargne logement, qui appartiennent aussi à la catégorie des produits d'épargne réglementés, offrent des taux encore avantageux et restent attractifs. Entre juin 2015 et juin 2016, leur encours progresse de 9,3 % tandis que les comptes d'épargne à vue enregistrent sur la même période une contraction de 2,7 %.

En glissement trimestriel, la tendance est la même (figure 1). Les encours d'épargne diminuent de 0,7 % par rapport à la fin du 1^e trimestre 2016, soit une baisse de 19 millions d'euros sur les comptes et livrets d'épargne des particuliers insulaires. Ainsi, leur niveau s'établit à 2,76 milliards d'euros.

1 Evolution de l'Epargne des ménages



Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

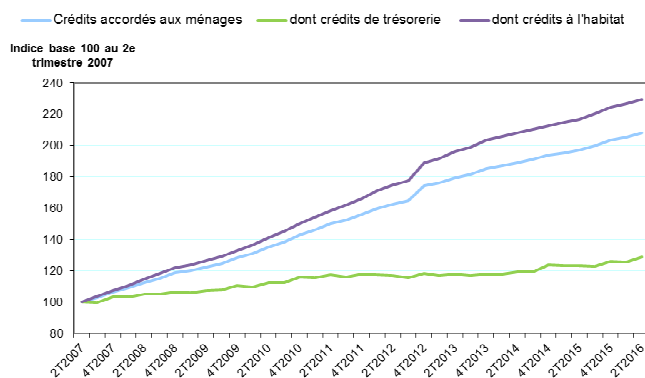
Le rythme de progression annuel des encours de crédits accordés aux ménages corses continue de se renforcer (+ 5,6 % en juin 2016 ; + 5,0 % en mars 2016 contre + 4,9 % fin décembre 2015 et + 4,5 % fin septembre 2015) sur un rythme supérieur à la moyenne métropolitaine (+ 3,7 % / 2T2015) (figure 2). Les encours de crédits aux ménages s'établissent à 3,3 milliards d'euros à la fin du mois de juin 2016.

En glissement trimestriel, les montants des crédits accordés aux ménages par les agences bancaires sont également en hausse (+ 1,5 %), sous l'effet combiné du crédit à l'habitat qui en est la principale composante (87 % de l'ensemble des encours de crédits aux particuliers) et des crédits de trésorerie.

Sur un an, l'encours des emprunts pour l'achat de biens immobiliers augmente de 5,8 % soit 2,5 points de plus que le niveau national. La baisse régulière des taux d'intérêt pour les crédits à l'habitat de long terme à taux fixe semble en effet booster le recours à ce type de crédit et permet également à des anciens souscripteurs de renégocier leur contrat.

Par ailleurs, la valeur des encours de crédits de trésorerie accordés aux ménages corses s'accroît par rapport à fin mars 2016 (+ 2,6 %) et s'établit à 433 millions d'euros. Le recours à ce type d'emprunt par les ménages pour le financement d'achats de consommation courante ou d'imprévus reste manifeste puisque pour la Corse, l'encours est en hausse de 4,5 % sur un an.

2 Evolution des crédits accordés aux particuliers



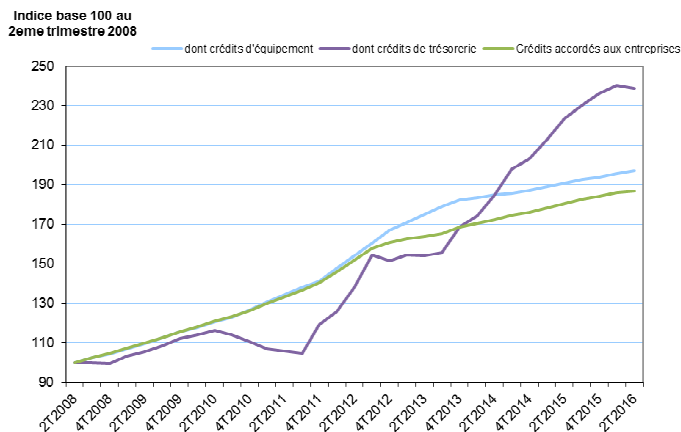
Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Entreprises : des crédits servant à l'investissement en tassement

Avec un encours des crédits de 2,7 milliards d'euros à la fin du 2^e trimestre 2016, la croissance annuelle de l'encours des crédits aux entreprises s'est poursuivie mais à un moindre rythme (+ 1,4 % sur un an contre + 4 % à la fin premier trimestre 2016). Cette évolution est notamment entretenue par la hausse des crédits à l'investissement productif ou immobilier. En glissement trimestriel, l'ensemble des encours tend à se stabiliser (+ 0,2 % au T2 2016) (figure 3).

Dans cette catégorie, les crédits à l'équipement (62 % du montant des crédits aux entreprises) sont en hausse en valeur de 2,7 % sur un an tandis que les crédits immobiliers (31 % des encours de crédits) affichent un taux de croissance annuel de 4,2 %.

3 Evolution des crédits accordés aux entreprises



Source : Banque de France - Traitement CorsiStat

Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

Le crédit d'équipement reste le type d'emprunt le plus sollicité par les entreprises. Il enregistre une augmentation moins élevée qu'au trimestre précédent de 0,3 % de ces encours, ce qui correspond à 5 millions d'euros supplémentaires.

Par ailleurs, les encours des crédits de trésorerie (195 millions d'euros en moyenne mobile sur douze mois à fin juin 2016) affichent un léger repli de 0,6 % par rapport au trimestre précédent. Pour autant, la tendance de long terme fait apparaître une trajectoire haussière (+ 3,4 % par rapport à fin juin 2015).

Inversement, à fin juin 2016, le nombre d'incapacités de paiement cumulées sur douze mois augmente de 5,4 % par rapport à l'année précédente. Il s'établit ainsi à 9 405 dossiers. En revanche, le montant de la dette associée (24 504 k€) enregistre un repli marqué de 8,1 %. De fait, le montant moyen de la dette non remboursée à ses créanciers par un établissement dans l'incapacité de l'honorer à l'échéance diminue également et s'établit à 2 605 euros contre 2 989 euros l'an passé sur la même période (sans préjudice du paiement final).

Contexte :

Le suivi des encours d'épargne et de crédits accordés par les banques commerciales aux particuliers et aux entreprises permet d'apporter des éléments sur la santé économique et financière des entreprises qui ont parfois besoin d'accéder au crédit bancaire pour relancer leur compétitivité ou bien encore développer leur activité. Mais il permet également de fournir de précieuses informations sur la situation financière des ménages, l'épargne influant sur l'activité économique courante et reflétant notamment leur capacité à s'armer contre d'éventuels chocs de revenu.

Champ couvert par la collecte des crédits et dépôts :

Les statistiques des dépôts et des crédits portent sur les opérations effectuées dans les établissements affiliés à la Fédération Bancaire Française (FBF) en France métropolitaine (hors Principauté de Monaco). Ne participent pas à la collecte des encours, les sociétés non financières et la Caisse de Dépôts et Consignations. Les encours des dépôts et crédits des guichets sont collectés selon les déclinaisons suivantes : sociétés non financières, particuliers, entrepreneurs individuels, institutions sans but lucratif au service des ménages, administration publiques et assurances. Sont prises en compte les opérations effectuées par les déclarants en euros comme en devises, tant sur leurs clients résidents que non-résidents. Pour la Corse, ne figurent pas les statistiques concernant les clients de « banques en ligne ».

Définitions :

Les statistiques des dépôts et des crédits correspondent aux encours de fin de trimestre.

L'épargne des ménages analysée dans la présente note de conjoncture correspond aux encours d'épargne des « particuliers » et comprend : les comptes d'épargne à vue (Livrets, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable, comptes d'épargne logement et autres comptes d'épargne à régime spécial), les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaires, les comptes créditeurs à terme et les bons d'épargne.

Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux particuliers pris en compte sont : les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat et les crédits-baux. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux entreprises pris en compte sont : les créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à l'habitat, crédit-bail. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

Les incidents de paiement correspondent aux incapacités de payer des entreprises pour l'une des raisons suivantes : provision insuffisante, pas d'ordre de payer, décision judiciaire, opposition sur compte, titulaire décédé, demande de prorogation.

Le glissement trimestriel (GT) est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T par rapport au trimestre T-1.

Le glissement annuel (GA) est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T de l'année A par rapport au trimestre T de l'année A-1.